
*POLITIQUE TOURISTIQUE,
RÉGION DES BASSES-LAURENTIDES*

Août 2022

TOURISME
Basses)Laurentides

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	1
1 OBJECTIF DE LA POLITIQUE.....	2
2 MISE EN CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	3
2.1 Une politique-cadre de développement touristique.....	3
2.2 L’approche méthodologique, le fruit d’un travail collectif.....	4
2.3 Une politique pour un tourisme responsable et durable	5
3 DES RETOMBÉES STRUCTURANTES ET À HAUT POTENTIEL DE DÉPLOIEMENT	6
4 LE TERRITOIRE EN PARTICULIER	7
4.1 MRC d’Argenteuil : notre apport identitaire au grand ensemble des Basses-Laurentides.....	7
4.2 MRC de Deux-Montagnes : notre apport identitaire au grand ensemble des Basses-Laurentides	9
4.3 MRC de Thérèse-De Blainville : notre apport identitaire au grand ensemble des Basses-Laurentides.....	11
4.4 Ville de Mirabel : notre apport identitaire au grand ensemble des Basses-Laurentides.....	14
5 ÉVOLUTION ET PARTICULARITÉS DU TOURISME DANS LES BASSES-LAURENTIDES	16
5.1 L’organisation de l’industrie touristique dans les Basses-Laurentides	16
5.2 Une volonté de faire ensemble	17
6 LES ENJEUX DU TOURISME DANS LES BASSES-LAURENTIDES	18
6.1 Axe économique.....	18
6.2 Axe de la main-d’œuvre et de l’employabilité	20
6.3 Axe social	20
6.4 Axe culturel.....	20
6.5 Axe de l’aménagement.....	21

7	LES FONDEMENTS ET LES ENGAGEMENTS.....	23
7.1	Premier fondement : Planifier et évaluer.....	23
7.2	Deuxième fondement : Référencer et renforcer	24
7.3	Troisième fondement : Mettre en valeur les Basses-Laurentides	24
7.4	Quatrième fondement : Favoriser l'émergence de projets structurants et innovants.....	24
7.5	Cinquième fondement : Maintenir la lancée des différentes MRC dans le développement et la réalisation de projets autour des actifs stratégiques ...	24
7.6	Sixième fondement : Assurer la cohérence et la cohabitation entre citoyens et visiteurs	25
7.7	Septième fondement : Révéler le territoire à travers les enjeux	25
8	LA MISE EN ŒUVRE ET LE PLAN D'ACTION.....	26
9	SIGNATAIRES DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE, RÉGION DES BASSES-LAURENTIDES	27

Annexe A LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Comité de pilotage	29
Annexe B	Liste des parties prenantes consultées.....	30

Mot du président

À titre de président du Conseil d'administration et au nom des membres, des administrateurs et de la permanence de Tourisme Basses-Laurentides, je souhaite saluer la réalisation d'une politique touristique inclusive et unissant tous les efforts autour d'une même vision pour le développement de notre région.

Pour plusieurs régions du Québec, le tourisme engendre des retombées économiques majeures et représente un moyen d'expression culturelle.

Tel est le cas de la région des Basses-Laurentides qui, à quelques kilomètres de Montréal, est dotée d'un fort dynamisme et d'une offre diversifiée (paysages majestueux, activités variées, escapades uniques, saveurs du terroir, lieux historiques) qui lui confèrent une popularité auprès de la clientèle « excursionniste ».

Il est incontournable de rallier l'ensemble des territoires administratifs qui constituent les Basses-Laurentides, et ce, afin de renforcer et compléter la proposition d'agrotourisme, de plein air et d'offre culturelle.

Les innovations, dont les outils numériques et la modernisation des moyens de transport, ont constitué des leviers importants pour le développement du tourisme. Il devient impératif d'accompagner nos entreprises vers la technologie.

De plus, avec la croissance démographique et l'augmentation du nombre de visiteurs dans la région, le défi qui s'impose sera la cohabitation respectueuse et le maintien de l'identité patrimoniale et culturelle.

Quoiqu'il soit un secteur économique générant des retombées importantes, il est impératif que notre milieu planifie son développement et que toutes les parties prenantes soient impliquées, tant les acteurs du développement touristique et de l'aménagement du territoire que les élu(e)s et les citoyens. C'est ensemble qu'il faut mettre les efforts pour réussir l'acceptabilité sociale et le vivre ensemble.

C'est dans une visée de renforcement des efforts réalisés et d'actions concertées que s'inscrit cette politique touristique.

La cohérence et la connexion des atouts assureront l'unicité des Basses-Laurentides et établiront naturellement l'identité propre au territoire.



Claude Desjardins
Président
Tourisme Basses-Laurentides

1 Objectif de la politique

La démarche d'élaboration de la politique touristique vise à établir les lignes directrices et permettre à l'ensemble des intervenants du milieu de fédérer les actions. Ainsi, les résultats attendus sont :

- Faire reconnaître la valeur touristique des Basses-Laurentides ;
- Développer l'offre touristique en complémentarité ;
- Optimiser les retombées économiques de la région ;
- Augmenter la fréquentation des installations.

Au-delà des environnements changeants, cette politique doit assurer la pérennité de la vision du développement touristique et le maintien des orientations basées sur des fondements spécifiques à l'industrie.

2 Mise en contexte et présentation de la démarche

Parce qu'il touche à de multiples domaines d'action, le secteur touristique s'inscrit de manière transversale à travers plusieurs axes de développement dans un milieu. Une coopération entre les différents acteurs est incontournable. Le développement touristique demande une approche intégrée et plus précisément ici, une démarche globale définie dans une politique.

Élaborer et adopter une politique touristique amène les autorités compétentes, les professionnels ainsi que les citoyens à définir une vision et une ligne d'action pour le développement du tourisme et cela avec des niveaux de priorités en phase avec le territoire de chaque MRC.

La politique constitue le pivot de la stratégie d'action des Basses-Laurentides en ce qui a trait au développement du créneau, en vue d'assurer une plus grande inclusion ainsi qu'une meilleure planification des activités dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie, d'optimisation des ressources et de la diversité de l'offre.

2.1 Une politique-cadre de développement touristique

La politique-cadre est propre à chacun des territoires qui composent les Basses-Laurentides. Pour réaliser cet exercice, il a été incontournable de consulter les parties prenantes de chacun.

Le secteur touristique des Basses-Laurentides repose sur trois piliers phares que sont **l'agrotourisme, le plein air et la culture**. Des innombrables plans d'eau, dont le lac des Deux-Montagnes, la rivière des Mille-Îles et la rivière des Outaouais, aux reliefs qui marient paysages bucoliques et agriculture, l'espace touristique propose également des noyaux villageois et centres-villes témoignant de l'histoire et du dynamisme culturel.

La mise en place d'une politique-cadre tient à favoriser le développement complémentaire et cohérent de l'offre des quatre territoires qui composent les Basses-Laurentides, soit les MRC de Deux-Montagnes, d'Argenteuil et de Thérèse-De Blainville, ainsi que le territoire équivalent (TÉ) Mirabel.

Doté de quatre axes routiers importants (A13, A15, A50 et A640), le territoire des Basses-Laurentides jouit d'une connectivité avec les grands centres d'influence. Cependant, l'étalement géographique des points d'intérêts, les efforts soutenus qu'exige le référencement entre ceux-ci et l'immensité du territoire que peuvent représenter les Basses-Laurentides sont toutes de bonnes raisons pour lesquelles le développement touristique doit se déployer en coopération et en formule synergie.

Prisée des visiteurs, l'abondance de l'offre sera possible par le développement en complémentarité, obtenu à partir d'une politique touristique cadre ralliant les forces de chacun des territoires constituant les Basses-Laurentides.

À cet effet, les fondements de la politique encadreront les parties prenantes afin de magnifier la région tout en mesurant les effets et impacts sur les milieux de vie de chacun. L'adhésion à la politique touristique mènera impérativement à un plan collectif de travail qui ajoutera de la valeur et, de surcroît, viendra bonifier le statut touristique de chacune des MRC au sein des Basses-Laurentides et des Laurentides.

2.2 L'approche méthodologique, le fruit d'un travail collectif

La démarche d'exécution de la présente politique a été réalisée en collaboration avec les partenaires du périmètre d'intervention de Tourisme Basses-Laurentides. D'ailleurs, c'est aussi dans l'optique de conserver, à travers les particularités de chaque territoire administratif, une vision d'ensemble, que le mandataire du développement, de la promotion et de l'information touristique, Tourisme Basses-Laurentides (TBL) a gouverné la démarche.

Un comité de pilotage, composé des directions et des services des MRC, d'intervenants socioéconomiques et de membres de l'industrie touristique, avait le mandat d'aiguiller et de suivre les jalons dans l'élaboration de cette politique. (La liste des membres du comité de pilotage est en Annexe A du présent document)

Dans un premier temps, une revue des plans, études et documentation a été réalisée. Par la suite, des rencontres de suivi et d'orientation ont été organisées. Une série d'entrevues ont été menées. Des rencontres avec des représentants des trois MRC se sont d'abord tenues. Celles-ci ont été suivies de consultations avec les directions générales des municipalités de trois territoires où les réalités ont été précisées pour obtenir un portrait plus précis des enjeux et des besoins. (La liste des parties prenantes consultées est en Annexe B du présent document)

La démarche a permis la rencontre entre différents acteurs des milieux politiques, fonctionnaires municipaux et entrepreneurs, tous impliqués dans l'industrie touristique.

La politique touristique propose une démarche régionale à laquelle se greffe une approche spécifique dans certains cas, et ce, en considérant les caractéristiques ou situations propres à l'identité des MRC ou TÉ représentés.

2.3 Une politique pour un tourisme responsable et durable

Dans un souci de cohérence avec le *Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025* (plan d'action) du Gouvernement du Québec¹, la politique touristique des Basses-Laurentides ainsi que les actions qui en découleront devront s'inscrire dans la même vision et les mêmes conditions de réussite.

Le ministère du Tourisme soutient des pratiques novatrices et durables par les entreprises et les autres intervenants du secteur. Le plan d'action compte 5 pivots d'interventions, soit :

- Soutenir la transition vers une économie circulaire ;
- Favoriser les moyens de transport durable ;
- Développer le tourisme de nature et d'aventure dans une approche d'écotourisme ;
- Promouvoir un tourisme bénéfique pour les individus et respectueux des communautés ;
- Accompagner les entreprises dans l'adaptation et l'innovation à l'égard des changements climatiques.

Ainsi, les signataires de la présente politique s'engagent à soutenir ces pivots d'intervention dans la réalisation des actions de développement de leur territoire.

¹ *Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025*, ministère du Tourisme, gouvernement du Québec, mai 2021, <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/tourisme/publications/plan-daction-pour-un-tourisme-responsable>

3 Des retombées structurantes et à haut potentiel de déploiement

Le territoire des Basses-Laurentides combiné à celui du cœur des Laurentides et des Hautes-Laurentides constitue la grande région des Laurentides. Les Basses-Laurentides se situent au sud de la zone montagneuse (le bouclier laurentien) et au nord des villes Montréal et Laval. Le territoire des Basses-Laurentides forme une partie de la couronne nord et, à l'exception de la MRC d'Argenteuil et des villes de Saint-Placide et saint-Joseph-du-Lac, celui-ci fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

À quelques minutes seulement de la grande ville, la ruralité occupe une place de choix dans le secteur des Basses-Laurentides. C'est une région à découvrir avec ses paysages majestueux qui, d'un seul coup, deviennent agricoles. Des activités et des escapades uniques promettent un séjour varié et accessible. Que ce soit pour découvrir, profiter d'un moment de détente ou se divertir, les Basses-Laurentides sont la destination idéale à deux pas de la métropole! Elle est reconnue pour son agrotourisme, riche et diversifié, offrant variété et qualité des produits du terroir.

Les activités récréatives et culturelles proposées par les Basses-Laurentides complètent l'offre des Laurentides, avec sa signature traditionnelle fondée sur ses reliefs.

Le terrain de jeux des Basses-Laurentides a tout ce qu'il faut pour combler les amateurs de sports, de plein air et de grands espaces, et ce, à quelques minutes des villes.

4 Le territoire en particulier

Les Basses-Laurentides proposent une offre touristique ayant pour piliers trois secteurs d'attractivité.

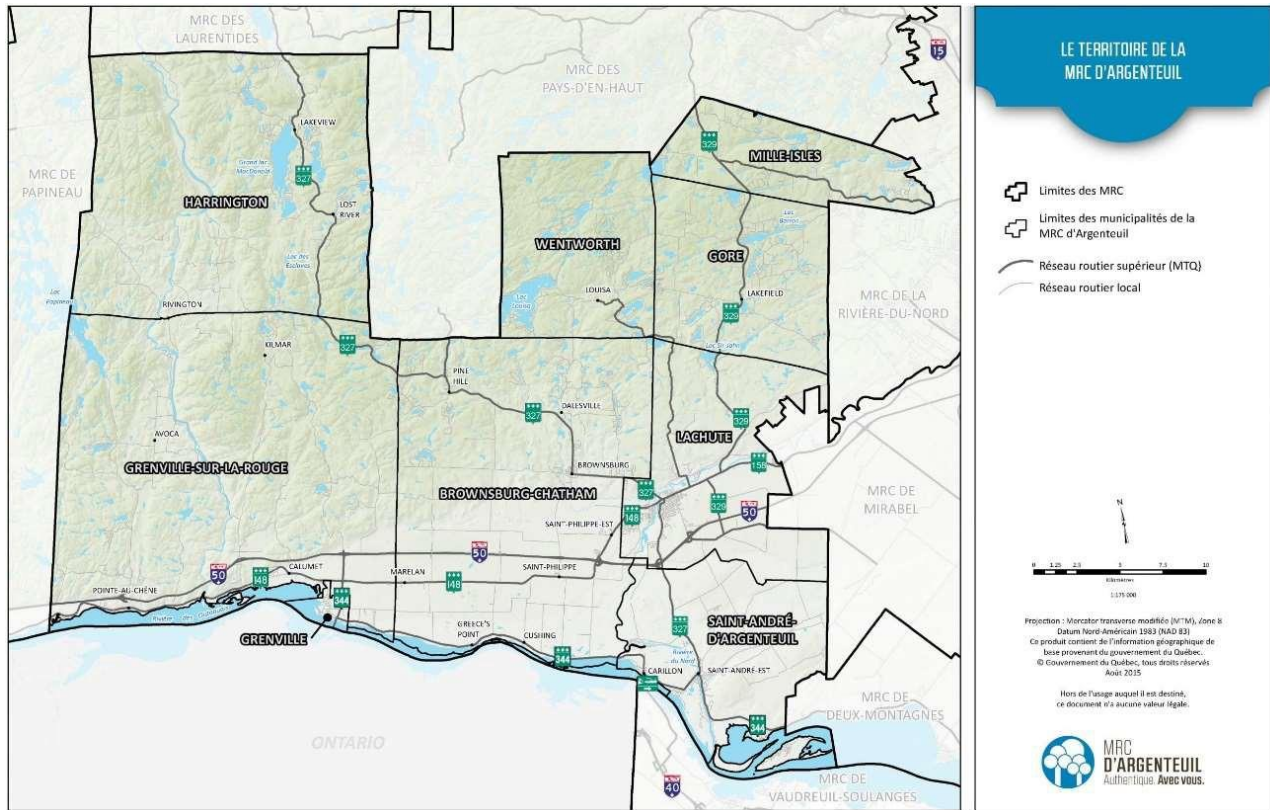
L'AGROTOURISME – Riches de sa variété de produits, les Basses-Laurentides offrent des expériences multiples au gré des saisons. Cette région est reconnue pour l'accueil des producteurs, son offre de produits issus du terroir et la passion qui animent ces hommes et ces femmes de cœur. Ce qui permet aux visiteurs de vivre des expériences diverses ; autocueillette, visite à la ferme, marché public, festival, commerces de destination, restauration.

LE PLEIN AIR – Pour l'amateur de sports de plein air et de grands espaces à proximité de la ville, le terrain de jeux saura combler les attentes. Peu importe la saison, les Basses-Laurentides offrent plusieurs espaces de très grande qualité disponibles pour la pratique du vélo, de la randonnée pédestre, des sports nautiques, de la baignade, des glissades d'eau, du golf, des spas en nature et urbains, du ski de fond, du patinage et de la raquette. Pour les amateurs de sensations plus fortes : tours d'hélicoptère ou d'avion, rafting et karting font partie intégrante de l'offre.

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE – Les passionnés d'histoire et de patrimoine prendront plaisir à visiter les différents noyaux villageois. Les expositions qu'offrent les musées, galeries et circuits font découvrir les ancêtres et les origines. Aussi, de multiples événements culturels sont des incontournables de la région : spectacles en plein air ou en salle, le théâtre ainsi que la somme des festivals sont complémentaires et aussi variés. Cette large palette offre autant d'occasions de séduire de nouveaux visiteurs et de positionner la région de façon favorable et ainsi les fidéliser et devenir leur destination de choix.

4.1 MRC d'Argenteuil : notre apport identitaire au grand ensemble des Basses-Laurentides

Cette MRC représente un berceau historique de la région des Laurentides. Privilégiée par un positionnement territorial entre Montréal et Ottawa sur l'axe est-ouest, la MRC d'Argenteuil est connectée à l'Outaouais et localisée dans le sud-ouest de la région des Laurentides. Le traversier Le Passeur reliant Carillon à Pointe-Fortune permet un accès de la Montérégie aux Basses-Laurentides. La MRC est la 3^e région en importance parmi les 8 MRC des Laurentides avec sa superficie de 1 270,51 km². Outre la ville de Lachute qui est sa ville-centre, la MRC d'Argenteuil est aussi composée des municipalités locales suivantes : Grenville (désignation de village), Gore, Harrington, Wentworth (cantons), Brownsburg-Chatham (villes) Mille-Îles, Saint-André-d'Argenteuil et Grenville-sur-la-Rouge (municipalités).



Source : <https://argenteuil.qc.ca/services/amenagement-durable-du-territoire/schema-damenagement-et-de-developpement-revise>

La MRC d'Argenteuil est composée à 76 % (99 104 hectares) de forêts au nord, d'où la présence de domaines très boisés avec de nombreux lacs (plus de 731 lacs sur le territoire) et rivières. La richesse en milieux hydriques est propice aux activités récréotouristiques et à la villégiature comme le rafting dans la rivière Rouge ou la plaisance dans la rivière des Outaouais. À ces deux rivières s'ajoute la rivière du Nord pour constituer un trio de cours d'eau de grande taille. La villégiature est fortement présente dans les milieux riverains vu le fort pourcentage de chalets qu'on retrouve en bordure ou aux alentours des cours d'eau. Ces secteurs de villégiature, les boisés, les nombreux cours d'eau, le patrimoine et les milieux urbains autour des terres agricoles représentent les principaux attraits de la MRC d'Argenteuil.

Par souci de protection de l'environnement et de ses richesses naturelles, la MRC a signé un *pacte de l'amitié*² avec la MRC de Papineau et les comtés unis de Prescott et Russell.

² Le *Pacte de l'amitié* consiste en une entente dont la définition s'énonce comme suit : « Les élus des 41 municipalités locales concernées par ce lien précieux unissent leurs efforts en matière de développement durable et se penchent sur des dossiers de conservation et de protection de l'environnement, principalement en ce qui a trait à la rivière des Outaouais, qui relie les trois territoires ». Source : MRC d'Argenteuil

L'ouest du territoire regorge de trésors ancestraux et d'un riche patrimoine architectural qui reflète son histoire.

La MRC d'Argenteuil a grandement investi dans la promotion de son identité territoriale par la promotion de la qualité de vie qu'elle offre, avec ses démarches pour attirer des entreprises et par ses actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans le milieu scolaire et dans la localité. À la suite à ces initiatives, certaines priorités d'actions en lien avec le tourisme se sont imposées :

- La revitalisation économique et la stimulation de l'innovation dans un contexte de développement durable : développement touristique ;
- L'exploitation du potentiel touristique avec son positionnement favorable, l'offre d'activités de plein air (activités nautiques et ski de fond) et la mise en valeur du patrimoine historique sans oublier l'agrotourisme pour l'attraction d'une clientèle cible ;
- Le développement, la promotion et la valorisation des campings, produit de niche touristique de premier plan.

Les axes prioritaires de la MRC d'Argenteuil en matière de développement touristique s'articulent en partie autour de la volonté de rendre les attraits du territoire accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs, tant physiquement que par une offre abordable.

Le développement de l'offre touristique doit aussi répondre aux enjeux de soutien, d'identité, de conservation et de mise en valeur de la culture et du patrimoine, matériel et immatériel.

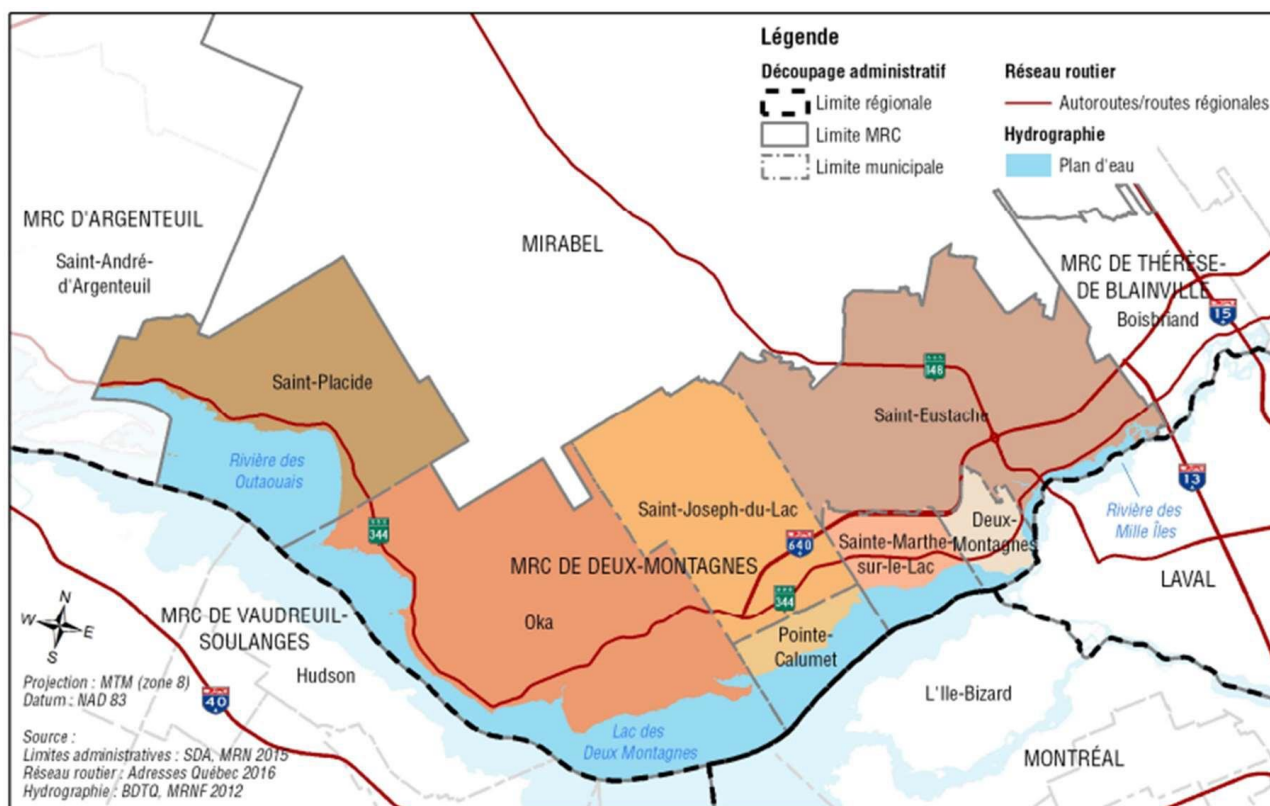
La collaboration entre les acteurs de développement de la MRC doit impérativement tenir compte de l'acceptabilité sociale/adhésion citoyenne, de la valorisation des noyaux villageois dans une approche d'occupation dynamique du territoire, du développement durable ainsi que de la préservation des paysages identitaires.

La MRC d'Argenteuil vise un tourisme inclusif.

4.2 MRC de Deux-Montagnes : notre apport identitaire au grand ensemble des Basses-Laurentides

MRC de la couronne nord de Montréal et ancrée dans les Basses-Laurentides, la MRC de Deux-Montagnes est prisée par les nouveaux arrivants pour son contexte métropolitain. Située au sud de la région des Laurentides, elle appartient à la fois à région administrative de cette dernière (région #15) et à la CMM. Dotée d'une superficie approximative de 240 km² et d'une population de plus de 100 000 personnes, elle regroupe 3 villes : Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac ainsi que 4 municipalités :

Pointe-Calumet, Saint-Joseph-du-Lac, Oka et Saint-Placide. L'étendue de la MRC comprend également le territoire autochtone de Kanesatake.



Source : http://mrc2m.gc.ca/images/uploads/PDZA_MRC2M_Portrait.pdf

Le territoire actuel de la MRC de Deux-Montagnes reflète le paradoxe de la ville dans les milieux ruraux considérant la pratique de l'agriculture toujours présente (70 % du territoire est à vocation agricole) combinée à l'essor de milieux urbanisés (plus de 95 % de la population habite en milieu urbain).

La proximité de la MRC avec des cours d'eau parmi les plus notables du Québec (la rivière des Mille-Îles, le lac des Deux Montagnes et la rivière des Outaouais) constitue sans conteste une des grandes richesses de la MRC compte-tenu du fort potentiel pour des activités nautiques et aquatiques.

Aussi, la région dispose d'axes routiers importants parmi lesquels la route 344. Cette dernière crée un corridor d'ambiance permettant à la fois de relier les différentes sous-régions des Basses-Laurentides et de mener vers de stimulantes excursions culturelles et historiques. La traverse Oka-Hudson propose un accès direct et bucolique de la Montérégie vers les Basses-Laurentides via le Lac des Deux-Montagnes, étendue d'eau de 150 km².

La MRC de Deux-Montagnes est renommée pour les activités d'autocueillette avec ses nombreux vergers (45 exploitations), la vente aux marchés publics (50 exploitations, dont deux marchés publics forts reconnus : Oka et le Vieux Saint-Eustache), les kiosques de vente à la ferme (63 exploitations) et les fameuses cabanes à sucre.

L'agrotourisme, les activités récréatives et de plein air sans oublier le riche patrimoine historique de la MRC (par exemple : le cœur villageois d'Oka, le moulin Légaré, l'Abbaye d'Oka et le Vieux Saint-Eustache qui sont le berceau de l'histoire régionale) et le parc national d'Oka constituent les éléments clés de son offre récréotouristique. Vu la demande croissante de l'agrotourisme, cet aspect de terre nourricière est une identité que la MRC compte développer davantage en diversifiant le type d'entreprises agrotouristiques et en s'orientant vers des tendances d'agriculture bio. Le chemin du terroir initié par Tourisme Basses-Laurentides a pris ses racines dans le secteur de Deux-Montagnes. Ce chemin trouve même depuis des ramifications dans les MRC d'Argenteuil et la ville de Mirabel.

En matière de développement touristique, les priorités de la MRC de Deux-Montagnes s'articulent en partie autour des axes suivants :

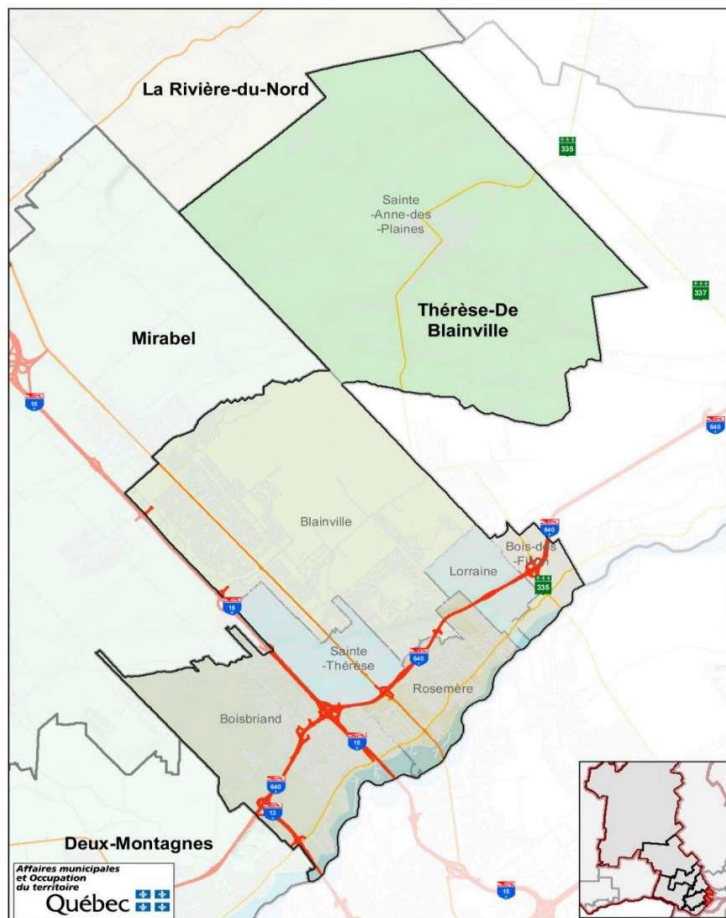
- Assurer le développement de l'offre d'infrastructures haut de gamme qui répondrait à la demande venant d'une clientèle d'affaires et internationale ;
- Soutenir et promouvoir les activités récréotouristiques et agrotouristiques du territoire de la MRC dans un souci d'enrichissement collectif ;
- Encourager le développement de l'offre d'hébergement pour que les visiteurs soient plus enclins à prolonger leur séjour tout en attirant des clientèles d'affaires et internationales ;
- Collaborer au développement du tourisme autochtone et créer des synergies afin d'offrir une expérience unique aux visiteurs ;
- Doter la MRC d'un positionnement de développement touristique afin d'optimiser les opportunités liées à l'arrivée du Réseau express métropolitain (REM).

La MRC de Deux-Montagnes vise un tourisme inclusif et générateur de retombées économiques. De ce fait, l'inclusion du tourisme autochtone et la planification du développement économique autour des opportunités découlant de l'arrivée du REM sont des axes prioritaires pour la MRC. La MRC de Deux-Montagnes compte aussi sur le tourisme nautique durable.

4.3 MRC de Thérèse-De Blainville : notre apport identitaire au grand ensemble des Basses-Laurentides

La MRC de Thérèse-De Blainville s'étend sur un territoire d'une superficie de 203 km² et compte 163 632 habitants. Sept municipalités la constituent : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Fillion, Lorraine, Rosemère,

Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. Cette dernière, accueillant plusieurs organismes publics importants, est le centre administratif de la MRC.



Le territoire de la MRC est baigné par la rivière des Mille-Îles et peut compter sur plusieurs axes routiers.

D'est en ouest, l'autoroute 640 relie Oka à Repentigny et traverse la route 344. L'autoroute Chomedey (A 13) relie le sud à la MRC alors que l'autoroute des Laurentides et la route 117 connectent Sainte-Thérèse à Saint-Jérôme. En plus, une voie ferrée relie la MRC à Saint-Jérôme et à Montréal.

Source : Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire

La proximité de Montréal (à une vingtaine de kilomètres) et des espaces naturels de la région des Laurentides permet au territoire de la MRC de Thérèse-De-Blainville d'assurer un bon équilibre entre les milieux urbains et la ruralité tout en aidant à promouvoir la consommation locale. La MRC est réputée pour ses activités culturelles, plus précisément l'événementiel avec une panoplie d'événements (festivals, théâtre, musique) et l'agrotourisme, pour lequel est offert un circuit mettant en valeur le patrimoine gourmand.

Tous ces attraits dont fait preuve la MRC de Thérèse-De-Blainville lui confèrent un fort pouvoir d'attraction sur les excursionnistes de Montréal et de Laval pour diverses activités comme la restauration, le

magasinage, la culture, le spa, la cueillette de fraises et les cabanes à sucre. Le parc du Domaine-Vert, parc forestier situé en milieu urbain propose également des activités de plein air quatre saisons.

Les priorités de la MRC de Thérèse-De Blainville en matière de développement touristique s'articulent en partie autour des axes suivants :

- L'augmentation de l'offre d'infrastructures pour le tourisme d'affaires (exemples : salles, espaces pour les congrès, hôtels) ;
- Le soutien du développement rural dans le territoire de la MRC avec des circuits gourmands et agrotouristiques ;
- L'exploitation du plein potentiel qu'offre la région en lien avec les activités de plein air, l'offre équestre, les parcours récréotouristiques, les activités nautiques et le tourisme à vélo ;
- La mise en valeur du patrimoine et le développement des actifs culturels.

La MRC de Thérèse-De Blainville vise un tourisme où sera priorisée, à travers la mise en valeur des axes culturel, nautique et agrotouristique, une saine cohabitation entre la croissance démographique et l'attraction de visiteurs.

4.4 Ville de Mirabel : notre apport identitaire au grand ensemble des Basses-Laurentides

Étendue de territoire couvrant une superficie de 477 km², la Ville de Mirabel a le statut de « territoire équivalent » et regroupe quinze secteurs distincts dotés de particularités tout comme d'attraits distincts. Ces secteurs sont répartis comme suit :

- À l'ouest : Saint-Benoît, Saint-Hermas, Saint-Jérusalem et Sainte-Scholastique ;
- Au nord : Saint-Canut, Mirabel-en-Haut et Saint-Antoine ;
- Au sud-est : Saint-Augustin (Côte-des-Anges et Saint-Augustin), Sainte-Monique, Petit-Saint-Charles, Domaine-Vert Sud, Domaine-Vert Nord, Saint-Janvier et la zone opérationnelle de l'aéroport.



Source : <https://soumissionscourtiers.ca/meilleurs-quartiers-mirabel>

Délimitée au nord par la rivière du Nord, la région est aussi traversée par d'importants cours d'eau, notamment : la rivière du Chêne au sud-ouest, la rivière du Chicot, la rivière Mascouche (nommée aussi rivière de Sainte-Marie) et le ruisseau des Anges à l'est, la rivière au Prince au sud-ouest, le ruisseau Saint-Pierre et la Belle-Rivière à l'ouest et la rivière Bellefeuille au nord-est.

Localisée sur le territoire des Laurentides, la ville de Mirabel abrite plusieurs entreprises agrotouristiques dans sa partie ouest, plutôt agricole. Quant à l'est du territoire, il est plus urbain.

Certes, la ville de Mirabel est riche d'un patrimoine architectural exceptionnel qui, avec ses églises, ses maisons et ses fermes porteuses d'empreinte temporelle, représente un des symboles d'appartenance des plus importants pour ses citoyens, mais cette ville se distingue aussi par ses parcs régionaux (parc du Domaine-Vert, Parc régional du Bois de Belle-Rivière). Son offre est abondante en activités touristiques « quatre saisons » (centres équestres, clubs de chasse, motoneige, cabanes à sucre, tours d'hélicoptère, karting/paintball, golf, randonnée, vélo, patinage, ski de fond). De surcroît, un pôle commercial d'envergure fait de la ville une destination internationale pour les achats puisqu'il s'agit du 2e centre commercial au Canada. Ajoutons que son agrotourisme, et particulièrement les entreprises acéricoles, est certes un apport incontournable dans les Basses-Laurentides.

5 Évolution et particularités du tourisme dans les Basses-Laurentides

5.1 L'organisation de l'industrie touristique dans les Basses-Laurentides

Issu de la volonté d'entreprises à vocation touristique, de gens d'affaires et d'organismes ayant à cœur les intérêts économiques du sud des Laurentides, un premier regroupement portant le nom de Corporation de développement touristique de Deux-Montagnes a vu le jour en 1988.

L'objectif premier de ce regroupement était de faire valoir le tourisme de l'axe est-ouest des Laurentides puisque les Basses-Laurentides étaient très peu considérées et représentées comme une destination touristique par l'organisation touristique de la région administrative.

C'est en 1999 que le Conseil d'accueil touristique de la région de Deux-Montagnes a été légalement constitué. La corporation avait comme objets de promouvoir le tourisme et les activités touristiques, de positionner la région et de structurer l'offre de produits touristiques.

Dès l'an 2000, le nom devient l'Office touristique des Basses-Laurentides et les règlements généraux sont modifiés afin que les quatre MRC des Basses-Laurentides (Deux-Montagnes, Mirabel, Argenteuil et Thérèse-De Blainville) puissent contribuer au financement et siéger au conseil d'administration.

Enfin, c'est avec l'avènement des Centres locaux de développement (CLD) que sont assurés la mise en place de l'accueil, la promotion et le développement de produits de nature touristique dans les Basses-Laurentides. En 2009, la corporation devient Tourisme Basses-Laurentides (TBL).

Les organisations régionales décident alors de confier à TBL, la responsabilité de l'accueil, l'information touristique, la promotion des attraits et activités à caractère touristique, le développement des produits attractifs à caractère touristique, culturel, agricole, patrimonial et événementiel pour la région. Mais le développement de l'offre passe aussi par des vecteurs dont la compétence est de responsabilité régionale, par exemple tout ce qui a trait au schéma d'aménagement et de développement, au développement économique et aux orientations de la CMM.

5.2 Une volonté de faire ensemble

Au fil des consultations, des éléments ont fait consensus. Ceux-ci sont la préservation du milieu naturel relié à l'eau, la culture par l'histoire et le patrimoine bâti, l'amélioration de l'offre d'hébergement, le développement de marchés pouvant contribuer à l'étalement de la saison touristique, le renforcement du positionnement général de la destination et de ses avantages distinctifs de proximité de la grande région de Montréal.

Quoique la volonté de faire ensemble demeure la clé pour générer l'abondance et la cohérence de l'offre tant appréciée des visiteurs, cela n'exclut en rien l'opportunité pour chacun des territoires de cibler certaines priorités stratégiques de développement propre à leur organisation.

6 Les enjeux du tourisme dans les Basses-Laurentides

6.1 Axe économique

Les Basses-Laurentides sont réputées pour leurs saveurs culinaires locales. Par ailleurs, l'agroalimentaire constitue un secteur particulièrement prisé par les visiteurs. C'est donc un secteur à développer en collaboration avec des partenaires pour assurer le développement de l'offre en agrotourisme et en tourisme gourmand. Des initiatives peuvent être étendues et offertes à l'ensemble des Basses-Laurentides et ainsi, accroître par la décentralisation les retombées économiques.

L'achalandage lié au tourisme profite assurément aux entreprises touristiques, mais plusieurs autres acteurs économiques bénéficient et tirent profit des activités liées au tourisme comme les commerces de détail, commerces au détail, entreprises agroalimentaires, artisans, marchés, entreprises de services et de la culture.

Bien que l'économie touristique soit toujours marquée par son caractère saisonnier, plusieurs stratégies visent à allonger la saison touristique et développer une offre sur quatre saisons. C'est ainsi que l'axe économique peut s'appuyer sur le développement d'une expérience touristique variée et des infrastructures facilitant l'accès au territoire, quelle que soit la période de l'année. Pour arriver à parfaire l'offre touristique qui est en développement continu avec une diversification tant sur le plan culturel qu'agroalimentaire, il faudra développer davantage l'hébergement, le tourisme nautique, le tourisme 4 saisons et des activités complémentaires.

L'industrie touristique des Basses-Laurentides repose en forte majorité sur une clientèle d'excursionnistes³. La région bénéficie à la fois de sa proximité avec les grands centres comme Montréal et Laval, ce qui la rend très accessible en distance et parfaitement diversifiée, offrant une multitude de possibilités pour des activités ponctuelles (cueillette, festival, plein air, etc.).

Cependant, cette même proximité restreint les opportunités de séjour avec hébergement. C'est pourquoi l'avantage d'attirer le plus grand nombre devra dominer dans les activités marketing en dépit du défi de générer des nuitées.

Le caractère étendu et sectoriel du territoire a pour effet de générer des recettes économiques quelques fois anémiques, parcellaires et non optimisées. La promotion du référencement entre les acteurs et la

³ La définition du terme « excursionniste », reconnue par Tourisme Québec est la suivante : « personnes qui ont fait un voyage aller-retour dans la même journée à l'extérieur de sa ville, dont la distance à l'aller est d'au moins 40 kilomètres ».

mobilité douce permettra de maximiser les effets sur l'économie du territoire. Donc, la création d'un achalandage commercial autour des actifs stratégiques est nécessaire et génératrice de retombées locales.

L'effet structurant de l'industrie touristique sur l'économie locale se révèle notamment par l'importance des dépenses des visiteurs à destination. Il est impératif que la région se dote de moyens afin de calculer les retombées directes et indirectes :

- Dépenses touristiques et fréquentation des attraits ;
- Répartition des retombées entre les zones urbaines et de villégiature ;
- Segmentation de marchés potentiels.

Pivot important de développement économique, le tourisme sert aussi de levier pour l'activité économique de la région. Il est donc primordial d'instaurer des objectifs qui s'articulent autour de facteurs clés pour atteindre le haut potentiel de développement économique.

Entre autres, pour développer l'offre en complémentarité et étendue sur 4 saisons, il faudra mettre l'accent sur :

- **Développement de l'hébergement** : Considérant que la région est positionnée dans un segment de clientèle excursionniste, elle peut viser le tourisme lent comme une option prioritaire. Il faut donc permettre l'implantation de types d'hébergement variés et de qualité pour les touristes qui se rendront sur place et leur fournir un séjour agréable.
- **Opportunité du tourisme d'affaires (hébergement et restauration)** : Considérant qu'il y a une offre faible pour l'accueil du tourisme d'affaires, le territoire se doit de travailler en concertation pour cibler et prioriser des sites répondant à ce marché et y encourager les projets d'affaires. Ce créneau s'adresse davantage aux milieux urbains ou à proximité des autoroutes.
- **Villégiature et plein air** : En matière de tourisme, chaque région a un paysage typique qui la démarque de la concurrence. Pour les Basses-Laurentides, c'est en grande partie la villégiature et le plein air qui marquent les origines du tourisme. Il faut donc se servir du pouvoir d'attraction de ces caractéristiques paysagères pour assurer la pérennité du tourisme qui, à son tour, assurera une croissance économique. Ce créneau s'adresse davantage à la partie ouest des Basses-Laurentides et aux noyaux villageois.

De plus, il est impératif que les entreprises d'hébergement adhèrent à diverses plateformes technologiques répondant au mode de recherche et de réservation des clients. Une des clés pour maximiser les retombées économiques demeure la somme et la complémentarité des attraits ou sites touristiques visités. Pour réussir cette dynamique, il faut faciliter l'expérience client en étant visible et interactif via les différentes plateformes (médiâs sociaux, Internet, sites de réservation, outils de géoréférencement, etc.).

6.2 Axe de la main-d'œuvre et de l'employabilité

Bien que présent dans l'ensemble du territoire québécois, l'enjeu de la main-d'œuvre frappe de plein fouet les entreprises des Basses-Laurentides, et tout particulièrement les places d'affaires du secteur du tourisme et du commerce de détail.

Les parties prenantes de l'industrie devront assurer une représentation en continu auprès des instances agissant pour le développement de la main-d'œuvre.

La continuité des activités touristiques dépend de la capacité d'intégrer la main-d'œuvre issue de divers bassins tels que les nouveaux arrivants, les retraitées et les étudiants. L'intégration de la technologie au sein des entreprises et organisations sera incontournable, tant pour pallier le manque de ressources qu'à l'attraction et la rétention des celles-ci.

6.3 Axe social

Toute région touristique est assujettie à une croissance démographique qui atteint son pic lors des saisons fortes. De ce fait, l'offre d'hébergement à court terme, de type chalet ou résidence secondaire (cohabitation) doit répondre de manière adéquate à la demande. Qui dit tourisme dit augmentation des déplacements et donc présence d'un trafic important. Il est alors primordial d'accorder la priorité à la qualité de vie des citoyens par le soutien du développement de solutions novatrices en matière d'expérience touristique pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la promotion de l'utilisation des transports actifs et collectifs par les touristes (en collaboration avec les régions, les destinations touristiques et les sociétés de transport).

Notons que le mode de vie des visiteurs-excursionnistes n'est pas si différent de celui des résidents. Toutefois, il est impératif de prévoir des mécanismes de cohabitation harmonieuse.

6.4 Axe culturel

Le secteur touristique compte sur des retombées provenant d'un large éventail d'attraits. L'axe culturel regroupant les diffusions artistiques, le patrimoine matériel et immatériel et les événements est sans aucun doute celui qui est le plus étroitement lié à la mise en commun d'une identité territoriale.

Pour augmenter la fréquentation et le succès de l'axe culturel, les villes et municipalités, les diffuseurs, les organismes ou les entreprises doivent tous arrimer leurs actions en visant la complémentarité. Afin de consolider l'offre et prioriser les projets à développer, le territoire doit assurer la mise en valeur de la vie culturelle et la richesse de son patrimoine à travers :

- La mise en place d'une politique culturelle ;
- Un soutien à la création, la diffusion et la promotion de la culture ;
- Un soutien pour l'accès à la culture pour tous les citoyens et les visiteurs ;
- Un soutien aux artistes locaux ;
- Des ressources pour l'amélioration et le maintien de la mise en valeur du patrimoine bâti ;
- La création de corridors patrimoniaux, de lieux de diffusion et d'un calendrier mutualisé regroupant les événements.

Le secteur touristique est aussi propice à tisser des liens entre les identités distinctes, tant au niveau de l'aménagement que de la culture. Que ce soit en raccordant les territoires des Basses-Laurentides par les voies et plans d'eau (tourisme nautique) et le plein air, il est évident que l'histoire et le patrimoine sont des actifs culturels qui, mis ensemble, tissent une courtepoinette riche et intéressante.

D'ailleurs, il est impératif de soutenir le développement du tourisme autochtone permettant aussi bien une représentation de la culture et l'histoire des Premières Nations que d'honorer leur patrimoine. Pour ce faire, la mise sur pied de centres touristiques et culturels sur les Premières Nations est encouragée et compléterait l'offre par une expérience regroupant toutes les nations constituantes des Basses-Laurentides.

6.5 Axe de l'aménagement

Beaucoup d'administrations régionales ou supra locales (telles les MRC québécoises) ont à gérer un territoire doté à la fois de zones urbaines et rurales. Bonifier ce lien de complémentarité entre les zones rurales et urbaines est un défi que doivent relever les parties prenantes des Basses-Laurentides.

Certes, le secteur du tourisme entraîne une urbanisation progressive des zones rurales. Cette situation est liée à l'évolution des activités de villégiature, du tourisme d'aventure et plein air ou à l'expérience de la découverte du terroir. Le développement des activités rurales traditionnelles vers des activités de transformation et de commercialisation entraîne la requalification d'un site vers de nouvelles vocations et requiert la révision occasionnelle de l'aménagement du territoire.

Cependant, cette actualisation des règles d'aménagement doit se réaliser par le biais de pratiques concertées visant à optimiser l'usage de l'ensemble du territoire dans une optique de développement durable tout en préservant l'environnement.

L'adaptation de la réglementation aux initiatives touristiques sera un incontournable pour la mise en œuvre des objectifs identifiés dans la présente politique. Citons notamment l'arrimage entre la *Loi sur la protection*

du territoire et activités agricoles du Québec(LPTAAQ) et les lois municipales pour le développement multi-usage en agrotourisme. Des actions concrètes seront à mener pour établir une clarté et une équité du cadre réglementaire afin de fournir de meilleurs outils favorisant la croissance et le développement durable du secteur (exemple : disponibilité de terrains propices aux développements, accessibilité des sites en milieu agricole, etc.).

En complément à l'aménagement du territoire, les territoires doivent veiller à la cohérence d'une signalisation routière et de l'affichage dans les zones touristiques (pas seulement les villes centres). La signalisation a pour but d'assurer une meilleure expérience pour les entreprises, les collectivités et les visiteurs sur tout le territoire. Par la suite, il sera pertinent et souhaitable d'établir des partenariats pour incorporer les territoires traditionnels, les différentes langues et l'artisanat local dans la signalisation et l'affichage.

Dans la même foulée, il sera requis d'entreprendre des actions afin de faciliter la cohabitation des utilisateurs des voies publiques (cycliste-automobiliste). En effet, la croissance du nombre de visiteurs implique automatiquement une augmentation des déplacements et donc la présence d'un trafic important.

En terminant, l'accès aux plans d'eau est très important pour tout développement de projet de nature touristique. Il faudra poser des gestes concrets pour s'assurer que les résidents et touristes aient accès à des quais et descentes de mise à l'eau ainsi que du stationnement de proximité pour répondre à la demande. Le mode de tenure des immeubles riverains aux plans d'eau est souvent une contrainte majeure quant à cet objectif. Ainsi, une planification des emplacements voués à l'accès aux plans d'eau et une stratégie d'acquisition immobilière est à prévoir à cet égard.

7 Les fondements et les engagements

La mise en place d'une politique touristique régionale demande un engagement collectif de la part des territoires administratifs contigus et cela n'est pas sans défi.

Le déploiement des actions découlant de la présente politique devra se faire en collaboration et en continuité avec l'ensemble des parties constituantes de l'industrie touristique des Basses-Laurentides.

**L'analyse et le croisement des informations recueillies
ont permis de dresser un diagnostic démontrant les faits saillants de l'industrie, soit :
des réalités différentes et des enjeux similaires.**

Pour réussir le pari d'un développement touristique uni, les signataires de la politique touristique devront adhérer à des fondements communs et/ou complémentaires. Les gestes découlant des axes prioritaires que sont l'économie, la culture et l'aménagement devront répondre aux valeurs d'engagements, d'équité, de collaboration et de développement durable.

C'est avec la volonté de réussir un développement touristique harmonieux et cohérent que les partenaires conviennent de contribuer, chacun dans son périmètre d'actions, aux objectifs de la politique touristique.

7.1 Premier fondement : Planifier et évaluer

Dans le but de réussir son développement touristique, les acteurs du secteur dans les Basses-Laurentides devront mettre en place des actions stratégiques comme :

- Un mécanisme de suivi pour planifier le développement ;
- Des outils pour mesurer les retombées économiques, les opportunités et les impacts liés aux grands projets tels que la venue du REM.

7.2 Deuxième fondement : Référencer et renforcer

Toujours dans l'objectif de maximiser les retombées et d'allonger la durée de séjour des visiteurs, l'ensemble des acteurs de l'industrie, et ce jusqu'aux citoyens, devra développer le réflexe de référencement. Privé de contiguïté géographique, l'enchaînement d'un point d'intérêt vers un autre doit être encouragé et devenir un impératif.

En se concertant et en participant à la promotion des forces de la région, la marque « Basses-Laurentides » sera renforcie et agréera chacune des parties afin de tirer pleinement profit de ce potentiel. L'achat local et le charme procuré par l'abondance de l'offre assureront la rétention et l'augmentation de retombées économiques.

7.3 Troisième fondement : Mettre en valeur les Basses-Laurentides

Par la mise en valeur de ses attraits naturels et de sa culture, la région se dote naturellement d'une image de marque basée sur l'accessibilité, qui permettra sa reconnaissance régionale auprès d'un marché de proximité.

La motivation et l'adhésion à parler d'une seule voix et au nom des 4 secteurs qui composent les Basses-Laurentides auront pour effet de renforcer l'identité territoriale et son unicité.

7.4 Quatrième fondement : Favoriser l'émergence de projets structurants et innovants

En priorisant les projets bonifiant l'offre d'activités, l'amélioration des aménagements et la préservation du patrimoine, la qualité de vie des résidents se verra améliorée et, de ce fait, la région deviendra plus attractive et plus vibrante pour les visiteurs.

7.5 Cinquième fondement : Maintenir la lancée des différentes MRC dans le développement et la réalisation de projets autour des actifs stratégiques

En soutenant humainement et financièrement les initiatives touristiques qui sont à proximité d'actifs et produits phares, les occasions de générer des retombées économiques se verront maximisées.

7.6 Sixième fondement : Assurer la cohérence et la cohabitation entre résidents et visiteurs

Une cohabitation harmonieuse entre résidents et visiteurs est cruciale. Cette approche préventive permet d'éviter conflits et hostilités qui pourraient survenir envers les voyageurs dans les lieux en situation de surtourisme.

Favoriser un tourisme concerté et inclusif en impliquant les communautés locales dans les mesures de sensibilisation et de protection culturelle, et les touristes en tant que cocréateurs de l'expérience touristique.

7.7 Septième fondement : Révéler le territoire à travers les enjeux

Une analyse basée sur des enjeux comporte une dimension sociopolitique. Selon cette approche, le territoire est perçu comme un « *espace de concertation et de partage de représentations autour d'une vision, et d'une identité commune* » (Raufflet, 2014). En effet, partir des enjeux invite à une vraie réflexion sur la nature des aménagements à définir collectivement et sur les modèles de développement qu'ils impliquent, donc une meilleure façon de révéler une identité territoriale.

La présente politique servira d'outil aux MRC afin d'intervenir de façon transversale pour le développement du tourisme sur chacun de leur territoire. De ce fait, la politique s'intégrera aussi bien dans :

- L'aménagement du territoire ;
- Le développement économique ;
- Le développement agricole ;
- Le développement artistique ;
- Le développement culturel ;
- Le positionnement des attraits de son patrimoine bâti.

8 La mise en œuvre et le plan d'action

Afin de mettre en œuvre la présente politique, les MRC d'Argenteuil, de Deux-Montagnes et de Thérèse-De Blainville conviennent, dans leur planification et leurs actions, de considérer, d'intégrer et de faire rayonner les fondements et les engagements de celle-ci.


Pour leur part, les développeurs économiques, les investisseurs et les acteurs du secteur touristique sont conviés à s'y référer préalablement à leurs interventions en matière de développement touristique.

Enfin, les signataires de cette politique adhèrent au moyen adopté par Tourisme Basses-Laurentides (TBL) pour le suivi de la politique. Un comité de suivi de la politique aura pour mandat d'identifier annuellement les interventions prioritaires, stratégiques, adéquates et porteuses de retombées dans le milieu.

De plus, il reviendra à l'administrateur de TBL et au représentant de chaque territoire d'agir comme vecteur et d'assurer la pérennité et le maintien des fondements de la politique entre l'organisme touristique et son territoire.

9 Signataires de la politique touristique, région des Basses-Laurentides

Par voie de résolution datée du 18 janvier 2023, le conseil des maires de la MRC d'Argenteuil représenté par son préfet monsieur Scott Pearce, reconnaît et adopte cette politique touristique, région des Basses-Laurentides.



MRC d'Argenteuil

15 mars 2023

Date

Par voie de résolution datée du 24 OCTOBRE 2022, le conseil des maires de la MRC de Deux-Montagnes représenté par son préfet PIERRE CHARON, reconnaît et adopte cette politique touristique, région des Basses-Laurentides.




MRC de Deux-Montagnes

10/03/2023

Date

Par voie de résolution datée du 22 février 2023, le conseil des maires de la MRC Thérèse-De Blainville représenté par son préfet monsieur Eric Westram, reconnaît et adopte cette politique touristique, région des Basses-Laurentides.



MRC Thérèse-De Blainville

29-02-2023

Date

Annexes

Annexe A Comité de pilotage

- Marc Carrière : Directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC d'Argenteuil
- Danny Bigras : Commissaire au développement touristique et commercial pour la MRC d'Argenteuil
- Maxime Hébert : Co-propiétaire de la Brasserie Sir John
- Jean-Louis Blanchette : Directeur général de la MRC de Deux-Montagnes
- Yves-Cédric Koyo : Coordonnateur du développement économique pour la MRC de Deux-Montagnes
- Kamal El-Batal : Directeur général de la MRC de Thérèse-de Blainville
- Yan Robitaille : Conseiller en développement économique et entrepreneuriat, pour la MRC de Thérèse-de Blainville
- Claude Desjardins : Propriétaire de la Traverse Oka-Hudson et président de Tourisme Basses-Laurentides
- Nancie Ferron : Propriétaire de La Maison Lavande et vice-présidente de Tourisme Basses-Laurentides
- Marie-Claude Granger : Directrice générale de Tourisme Basses-Laurentides
- Anne-Marie Ratkiewicz : Chargée de projet à Tourisme Basses-Laurentides

Annexe B Liste des parties prenantes consultées

MRC D'ARGENTEUIL

- Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier
- Lucie Lafleur, conseillère en communication
- Éric Morency, directeur du service de l'aménagement du territoire
- Danny Bigras, commissaire / volet développement commercial et touristique
- Karen Dixon, commissaire / volet industriel et manufacturier

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

- Catherine Marcotty, coordonnatrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- Vincent Baron, conseiller en patrimoine et culture
- Yan Robitaille, conseiller au développement économique et entrepreneuriat

MRC DEUX-MONTAGNES

- Jean-Louis Blanchette, directeur général
- Isabelle Jalbert, coordonnatrice en aménagement
- Yves-Cédric Koyo, coordonnateur du développement économique

DIRECTIONS DES VILLES ET MUNICIPALITÉS :

ARGENTEUIL

- Julie Boyer, directrice générale de la Municipalité de Gore
- Thomas Groulx, coordonnateur du service du développement et de l'aménagement du territoire de Brownsburg-Chatham
- Alain Léveillé, directeur général de Grenville
- Johanne Asselin, directrice Générale adjointe et coordonnatrice aux communications, Wentworth
- Nicole Trudeau, nouvelle directrice générale de Harrington
- Marc Beaulieu, directeur général de Grenville-sur-la-Rouge
- Myriam Gauthier, directrice du service d'urbanisme, Saint-André D'Argenteuil
- André Primeau, directeur des loisirs de Lachute
- Pascal Joly, directeur de l'urbanisme de Lachute

DEUX-MONTAGNES

- Bastien Morin, directeur, services administratifs et communautaires, Ville de Saint-Eustache et administrateur de Tourisme des Basses-Laurentides
- Mélanie Séguin, régisseuse aux activités patrimoniales et touristiques Saint-Eustache
- Chantal Pilon, directrice générale de la Ville de Pointe-Calumet
- Charles-Olivier Barette, directeur général de la Municipalité d'Oka
- Valérie Schmaltz, coordonnatrice aux communications loisirs de la Ville de Saint-Placide
- Benoit Ferland, directeur général de la Ville de Deux-Montagnes
- Valérie Lalonde, directeur des Services et des Loisirs de la Ville de Saint-Joseph-du-Lac
- Christian Bellemare, directeur général de la Ville de Saint-Eustache

THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

- Francis Ouellet, du Service des loisirs, culture et vie communautaire de Bois-des-Filion
- Patrick Brunette, directeur du service des loisirs de Blainville
- Nicholas Constantin, régisseur logistique et événements de Boisbriand
- Anne-Marie Larochelle, chef de division « arts, culture et patrimoine » du Service culture et loisirs de Sainte-Thérèse
- Maxime Thérien, directeur des loisirs pour Sainte-Anne-des-Plaines (depuis 10 ans, natif de là, connaît bien la région)
- Yan Robitaille, conseiller en développement économique et entrepreneuriat/volet sectoriel

ENTREPRISES ET ORGANISATIONS MEMBRES DE TBL :

- Sylvie Provost, de l'Auberge Val Caroll
- Mme Duculescu, de FAYS terroir chocolaté
- Mélanie Séguin, du Moulin Légaré
- Isabelle Modérie, du Parc du domaine vert
- Mélanie Saint-Laurent, du Petit théâtre du Nord

PERMANENCE ET GOUVERNANCE DE TOURISME BASSES-LAURENTIDES :

- Marie-Claude Granger, directrice générale
- Anne-Marie Ratkiewiczj, chargée de projets
- Claude Desjardins, président et propriétaire de la Traverse Oka-Hudson
- Nancie Ferron, vice-présidente et propriétaire de La Maison Lavande